

DEPARTEMENT
Pas-de-CALAIS

Commune d'HOCQUINGHEN.
EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT
Calais

CANTON
Guînes

DATE

26.10.2 004

SEANCE:
Ordinaire

OBJET :

HOIX D'UN TYPE
'ASSAINISSEMENT

T.

EXECUTOIRE LE :

25 NOV. 2004

e Maire,

L'an deux mille quatre,

Le 26 octobre, à 20 heures,

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Christian ANDRIEU, Maire, suite à convocation du 20 octobre 2004 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents tous les membres en exercice sauf Messieurs ALLEXANDRE FOULON J.-L. -FOULON O. et LEROY.

Monsieur Freddy HAVART est élu Secrétaire.

La séance ouverte, Monsieur le Président présente le document provisoire concernant l'assainissement établi par le bureau d'études V.2.R. Il indique à l'Assemblée que les solutions se résument à :

- 1 - Tous les secteurs en assainissement non collectif.
- 2 - Ecartés en assainissement non collectif, reste en collectif.
- 3 - Ecartés et rue Lieussent en non collectif, reste en collectif.
- 4 - Rue Principale en collectif, reste en non collectif.

Après avoir donné une idée du coût de chaque solution, il demande au Conseil de se prononcer sur la solution à adopter.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, les Conseillers Municipaux choisissent à l'unanimité la première solution : Tous les secteurs en non collectif.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Les signatures sont sur le registre.

Le Maire,

